

Québec, 20 novembre 2014

Monsieur René Gingras
Directeur général
Cégep de Rivière-du-Loup
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1

Objet : Suivi au rapport d'évaluation institutionnelle

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa séance du 20 octobre 2014, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les résultats des travaux menés par le Cégep de Rivière-du-Loup concernant la deuxième recommandation qu'elle avait émise dans son rapport sur l'évaluation institutionnelle, en décembre 2003.

Le Collège a déjà donné des suites satisfaisantes au regard de la recommandation relative à l'implantation de l'approche-programme. En réponse à la recommandation concernant l'élaboration d'une Politique de gestion des ressources humaines (PGRH) qui répond efficacement aux besoins de l'établissement, notamment en ce qui concerne l'intégration, l'évaluation et le perfectionnement de son personnel, le Collège a fait parvenir à la Commission un premier suivi en décembre 2013. Ainsi, il a acheminé la Politique de gestion des ressources humaines et dix politiques qui en découlent. En juin 2014, la Politique d'appréciation du personnel de soutien est venue compléter le suivi du Collège.

L'analyse de ces politiques a permis à la Commission de constater qu'elles rendent possible l'appréciation de l'ensemble du personnel du Collège, son intégration de même que son perfectionnement. En outre, le conseil d'administration adopte chaque politique et la Direction des ressources humaines assure l'application ainsi que la révision de chacune d'elles. La Commission estime que les suites données par le Collège sont satisfaisantes et, conséquemment, elle lève la dernière recommandation émise dans son rapport d'évaluation institutionnelle.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Directeur g n ral, l'expression de mes sentiments distingu s.

La pr sidente,

C line Durand

c. c. M^{me} Marjolaine Roy, directrice des  tudes par int rim